



Tarbes-Infos.com

Journal indépendant en ligne

L'actualité locale 24h/24

Présentation et signature du « contrat de site » Enseignement supérieur et recherche de Tarbes

Dans le cadre du Schéma régional adopté et piloté par la Région, les collectivités locales, acteurs académiques et socio-économiques travaillent depuis plusieurs mois à l'élaboration de **contrat pour chacun des sites universitaires hors Toulouse**, définissant les nouvelles priorités à donner dans le domaine de l'enseignement supérieur et la recherche.

A l'occasion de l'inauguration du **centre de ressources en langues mutualisé (CReLaM) de l'IUT de Tarbes**[\[1\]](#), a eu lieu la **présentation et la signature du contrat de site pour l'enseignement supérieur et la recherche de Tarbes** par Martin Malvy, Michel Péliu, président du Conseil général des Hautes-Pyrénées, Christian Paul, 1^{er} vice-président du Grand Tarbes, Bruno Sire, président de l'Université Toulouse I – Capitole, Bertrand Monthubert, président de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier Patrice Bouyssières représentant l'Université Toulouse II – Le Mirail, et Talal Masri, directeur de l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Tarbes.



Le contrat de site de Tarbes

Le site de Tarbes compte près de 5 500 étudiants et apprentis dans le supérieur, répartis dans les établissements d'enseignement supérieur (IUT-UPS, ENIT, UT1 Capitole, université de Pau Pays de

l'Adour...), les sections de techniciens supérieurs proposées par les lycées et les centres de formation d'apprentis.

A l'occasion de cette signature, Martin Malvy a notamment déclaré : « développer les sites d'enseignement supérieur hors Toulouse, c'est une obsession pour la Région! »

Tarbes est un pôle de premier plan en Midi-Pyrénées. Il s'inscrit dans des réseaux universitaires et de recherche à l'échelle régionale et interrégionale en coopérant avec les Universités de Toulouse et de Pau comme par exemple avec le pôle de compétitivité « Aerospace Vallée » et « AgriMip Sud Ouest Innovation » associant les Régions Midi-Pyrénées et Aquitaine ».

En parallèle, le pôle tarbais a développé une logique de site autour de l'Ecole National d'Ingénieurs de Tarbes (ENIT) et de l'IUT Paul Sabatier et s'est doté d'une structure de coopération associative, association du centre universitaire Tarbes Pyrénées, fédérant les établissements universitaires locaux, qui s'est progressivement élargie à d'autres structures disposant des formations pst-bac : lycées, école supérieure d'art et de céramique, institut de Formation en Soins Infirmiers, centre de formation consulaire...

Avec l'appui des financements des collectivités locales et de l'Etat, il a connu un réel développement notamment sur les activités de recherche, notamment dans des secteurs de haute technologie (industries céramiques, aéronautique, matériaux...).

Le contrat de site universitaire tarbais prévoit notamment sur la période 2013-2015 un programme d'actions pour compléter et structurer l'offre de formation, soutenir la recherche et l'innovation, et développer la vie étudiante.

Pour compléter et structurer l'offre de formation, le contrat de site prévoit :

- l'ouverture de nouvelles formations :

- création d'un DUT génie civil,
- création de nouvelles licences professionnelles « métiers de la comptabilité et de la gestion – spécialité responsable de portefeuille client en cabinet d'expertise », management et droit des affaires immobilières, licence professionnelle Conception et animation d'actions culturelles pyrénéennes, réflexion sur une licence professionnelle Environnement et développement durable.
- création d'une licence de droit,
- réflexion sur les métiers de l'enseignement sur le territoire de Midi-Pyrénées et passerelle vers l'IUFM Midi-Pyrénées.

- de renforcer l'offre de formation continue et l'apprentissage :

- soutien à la formation licence / master au Pic du Midi

- de faciliter la réussite :

- développement de l'innovation pédagogique avec le centre de ressources et de compétences de site en « serious games »
- développement de l'innovation pédagogique avec la certification informatique et internet niveau enseignant
- lutte contre le décrochage scolaire
- amplifier la mobilité internationale et l'offre de service**
- accroissement de la mobilité sortante et le nombre d'étudiants étrangers
- accroissement de la mobilité des personnels et offre de service aux étudiants étrangers.

Pour soutenir la recherche et l'innovation, le contrat prévoit de:

- renforcer la recherche pluridisciplinaire avec le développement de la structure scientifique SIRYUS

- conforter les pôles de compétences :

- l'électronique de puissance et ingénierie des systèmes
- une approche intégrée « matériaux/mécanique/procédé »,
- le développement durable, recyclage et agro-ressources,
- renforcement du lien recherche/transfert/formation en matériaux composites
- une double plateforme de l'Observatoire Midi-Pyrénées et de l'Université Paul Sabatier pour l'observation de l'atmosphère
- soutien des recherches de l'équipe tarbaise du LaTEP à Tarbes
- et encourager le transfert de technologies (plateforme technologique « maîtrise de l'Energie et Energies renouvelables »).

- encourager le transfert de compétences de technologie et l'innovation :

- accompagnement de la création d'une plateforme technologique « maîtrise de l'énergie et énergies renouvelables »
- animation de la structure « interface recherche et création d'une structure « guichet unique » pour les structures en matière de formation

Pour développer la vie étudiante, le contrat de site a pour objectif de :

- **réhabiliter le patrimoine et construire de nouvelles infrastructures avec :**

- l'aménagement des espaces du campus
- la construction d'une maison de la vie étudiante
- la construction d'une bibliothèque, centre documentaire multimédia interuniversitaire
- la construction de bâtiments dédiés à la formation Génie civil
- l'adaptation du patrimoine aux enjeux de demain avec la réhabilitation des amphithéâtres de l'ENIT, l'aménagement extérieur piétonnier et cyclable intra campus ENIT, la réhabilitation du bâtiment junior entreprise de l'ENIT, la réhabilitation de l'étage de la villa de l'ENIT, la construction d'un centre informatique et moyens généraux de l'ENIT, la construction de 60 logements étudiants sur le site de la cité universitaire de Tarbes, la réhabilitation de 60 chambres de la cité universitaire de Tarbes

- **améliorer les conditions d'accueil des étudiants avec :**

- l'amélioration des services aux étudiants et développer la médecine préventive
- l'amélioration de la prise en compte de la santé par la population étudiante

- **structurer le campus et la vie étudiante avec :**

- l'égalité active
- l'exploitation et déclinaison locale des études et les observations de l'insertion, professionnelle et de la vie étudiante active
- la réalisation d'un schéma directeur d'urbanisme

Les ambitions du Schéma régional de l'enseignement supérieur et de la recherche en Midi-Pyrénées (SRESR)

En juin 2011, la Région a adopté un nouveau **Schéma régional de l'enseignement supérieur et de la recherche (SRESR)** pour la période **2011-2015**.

La première ambition du SRESR est de fixer les **grands enjeux et les perspectives** de l'action régionale dans les domaines de l'enseignement supérieur et de la recherche pour les années à venir. La volonté régionale est de garantir l'élaboration d'une **politique de formation et de recherche ambitieuse et partagée**, non seulement pour la métropole, mais aussi pour les sites hors agglomération toulousaine.

La Région Midi-Pyrénées conditionne notamment sa participation aux Contrat de Plan et de Projets à une réserve de 25 à 30 % des investissements aux sites hors Toulouse qui affichent de très bons taux de réussite et contribuent à réduire le coût des études supérieures pour les jeunes et leurs familles.

Démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur sous tous statuts (formation initiale, apprentissage, formation continue) et **démocratisation de la réussite** dans l'enseignement supérieur, **équité** territoriale, **égalité** des chances, meilleur **accès à l'emploi** et promotion de l'**innovation** doivent ainsi contribuer à faire de Midi-Pyrénées une **région exemplaire** en matière d'enseignement supérieur et de recherche.

Dans ce but, la Région entend assurer pleinement **son rôle de « chef de file »** à l'échelle de son territoire : la Région a ainsi défini en lien avec le PRES Université de Toulouse, les atouts, les enjeux et les objectifs partagés avec l'ensemble des acteurs et financeurs de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Un des axes du SRESR porte sur l'**aménagement équilibré du territoire** régional par l'offre de formation supérieure et de recherche.

Dans ce cadre, la Région a proposé que soient créés et coordonnés par la Région des comités de sites sur les **10 sites** (hors Toulouse) qui ont une implantation universitaire, afin d'élaborer des **contrats de sites**. Les comités de sites ont été constitués par les collectivités locales et les acteurs académiques et socio-économiques pour élaborer un projet commun et cohérent de développement de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Ces contrats sont destinés à garantir sur plusieurs années l'engagement de toutes les parties pour la réalisation du projet de site.

Ils définissent :

- les investissements à faire sur le site en terme de **construction ou reconstruction des bâtiments universitaires** qui relèvent du Contrat de Projets Etat – Région,
- la mise en place de **nouvelles formations** ou de nouvelles passerelles,
- les projets concernant la **vie étudiante**,
- les opérations nouvelles de recherche ou d'innovation.

Avec la signature du **contrat de site de Tarbes**, cela porte à **8 le nombre de contrats de site mis en œuvre par la Région**, avec Albi, Auch, Cahors, Castres-Mazamet, et Millau-Saint Affrique. Les contrats de Montauban et Rodez sont en cours de finalisation.



[1]Annexe : Inauguration du centre de ressources en langues mutualisé (CReLaM) de l'IUT de Tarbes

Martin Malvy a inauguré le **centre de ressources en langues mutualisé (CReLaM) de l'IUT de Tarbes** en présence de Olivier Dugrip, recteur de l'Académie de Toulouse, Michel Pélieu, président du Conseil général des Hautes-Pyrénées, Christian Paul, vice-président du Grand Tarbes, et Bertrand Monthubert, président de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier.

Commun à l'ensemble des formations de l'IUT de Tarbes, ce centre de ressources commun à toutes les formations UPS permet de mutualiser les équipements sur une superficie de près de 700 m², comprend cinq labos de langues, des équipements audiovisuels, des salles de réunion, et une salle de visioconférence pour l'apprentissage des langues étrangères. Il permet également d'accueillir l'ensemble des étudiants pour leur apprentissage des langues, de préparer des séjours à l'étranger par des cours de langues appropriés, de répondre aux besoins linguistiques des étudiants, chercheurs et enseignants étrangers, de développer les processus de certification.

D'un coût total de **3.2 M€**, la Région a financé cet équipement à hauteur de **1 M€**.